

Extrait du Revue du Mauss permanente

<http://www.journaldumauss.net>

Pour une nouvelle unité du mouvement social français

- Association, économie solidaire et mouvements sociaux - Association, démocratie et société civile -

Date de mise en ligne : vendredi 23 mai 2008

Description :

Le mouvement social français est aujourd'hui à la croisée des chemins, sous l'effet d'une concurrence accrue entre les acteurs qui le constituent et d'une transformation profonde de leurs relations à la puissance publique. Ne devrait-il pas s'unifier de nouveau, pour continuer à faire entendre sa voix et ne pas disparaître corps et âme ?

Revue du Mauss permanente

Introduction. Un exemple, le mouvement mutualiste étranger à son lieu historique [1]

Les relations entre les différentes formes du mouvement social français sont aujourd'hui en pleine métamorphose. Qu'il s'agisse des partis politiques populaires et prolétaires, des clubs, des fondations, des ligues, des syndicats, des coopératives, ou encore du mouvement associatif, nous passons d'une époque (qui a duré plus d'un siècle et demi) à une autre. De cet ensemble dense (qui marque de façon un peu mythique et souvent mystifiante un « camp », une cohérence « progressiste », tout en lui donnant une efficacité réelle), que reste-il aujourd'hui ?

Soit l'exemple du mouvement mutualiste.

Souvent oublié par l'historiographie classique, il a pourtant accompagné le mouvement social, et l'a historiquement guidé. Issu des sociétés de secours mutuels, filles ouvrières de la révolution française, le mouvement mutualiste a constitué la matrice, la cellule souche du mouvement social et a rendu possible l'apparition de l'Etat providence, par-delà les différenciations et discussions qui ont marquées son histoire.

Hier encore, la mutualité était la fille de l'Etat laïc et républicain. Aujourd'hui, quand d'autres proclament la France « fille aînée de l'Eglise », que dit-il, lui qui, fort pourtant de 36 millions d'adhérents, intervient au quotidien pour rendre possible la solidarité sanitaire et sociale sans laquelle le consensus national ne pourrait se maintenir ? Rappelons que de Napoléon III, proclamé empereur, jusqu'à Jacques Chirac, élu président de la République, les représentants politiques, qu'ils aient été leur position partisane et leur légitimité démocratique, ont revendiqué le titre de premiers mutualistes de France. Et soulignons que Nicolas Sarkozy, bien que démocratiquement élu, n'a jamais daigné recevoir le Président de la Mutualité Française en tête à tête, mais en délégation, neuf mois après son élection. Fait anecdotique, sans doute, en même temps qu'extraordinairement symptomatique. De même que le Parti socialiste, dans sa dernière déclaration de principe, se propose de dialoguer de façon permanente avec « les forces et les mouvements de la société civile », sans jamais faire référence au mouvement mutualiste, mais en citant volontiers les syndicats, les associations, les ONG, et toutes les organisations nouvelles issues de la société civile. De même encore que l'instauration récente des franchises médicales a laissé le mouvement mutualiste sans voix réelle, lui qui pourtant aurait pu, comme il l'a fait à toutes les autres époques, s'imposer/composer avec le pouvoir étatique, en menaçant de le renvoyer d'une pichenette à ses plates-bandes, ou en dialoguant, plus pacifiquement, pour trouver un point d'accord opportun. Or, rien n'est venu de sa part, comme s'il avait anticipé son changement de statut au sein de l'espace social et politique. Rien n'est venu, non plus, du reste du mouvement social, comme si le mouvement mutualiste n'avait plus de rôle militant à tenir.

Sans disculper le mouvement mutualiste de ses responsabilités, et tout en prenant garde de pas interpréter les relations entre l'Etat et le mouvement social (pardon la société civile) sous l'angle d'un déterminisme absolu, on ne peut pas ne pas s'interroger sur ce qui a rendu structurellement possible un tel basculement des postures et des légitimités relatives en un si court laps de temps.

Un constat : des positionnements perturbés pour tous les acteurs

Que les postures et les légitimités relatives des acteurs du champ social soient en pleine modification, les fameuses nouvelles « gouvernances » et leur cortège infini de « Grenelles », d « Etats généraux » et d « entretiens » le montrent bien. Par leur truchement, les hiérarchies longtemps codifiées s inversent à la rapidité de l éclair.

Des acteurs, autrefois de seconde main (des associations, des entreprises et des ONG, à des niveaux infra ou supra-nationaux) figurent désormais comme interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics, aux côtés ou même devant le mouvement social dans son acception classique. De nouveaux entrants à peine nés, microscopiques en nombre d adhérents, parfois seulement liés à une figure médiatique, sont légitimés d un seul coup, et deviennent, pour une période du moins, les « négociateurs » et les « interlocuteurs privilégiés » des pouvoirs publics [2], faisant quasiment disparaître de la scène les acteurs historiques.

Les acteurs publics eux-mêmes voient leur importance minorée, qu il s agisse du Parlement, des ministères ou des collectivités et des agences publiques. A l exemple des « partenaires sociaux », des acteurs anciens du mouvement social trouvent une nouvelle jouvence, quel qu ait été leur dynamisme réel. D autres en revanche, comme le mouvement mutualiste français, perdent soudainement leur poids traditionnel : jusque là incontournables, ils deviennent des interlocuteurs secondaires, dont l appartenance au mouvement social n est même plus acquise, et sont, par le fait, menacés de disparaître corps et âmes dans l indifférence générale. Leur antériorité historique et leur taille ne pèsent plus guère, au sein de la nouvelle guerre pour l occupation des positions légitimes dans l espace public.

Une hypothèse : une dérive autocentrée et autiste de l autonomisation

Il serait bien imprudent de ne voir en la puissance et la généralité de « cette dérive des continents » qu une rupture de style liée à la nouvelle donne politique et à la personnalité de son hyperbolique Président/manager, comme si l orage passé, la République et la démocratie d hier pouvaient progressivement revenir aux mêmes fondamentaux. Ce à quoi nous assistons est plus profond, et résulte vraisemblablement d un phénomène d autonomisation massif, conduisant les différents acteurs du solidarisme français à s ignorer mutuellement et à se combattre pour conserver leurs places ou conquérir les positions enviées.

Autrefois, les différentes « galaxies » du mouvement social étaient liées les unes aux autres. Les syndicats, les ligues et les différentes organisations de la société civile étaient l « émanation » claire, ou même cachée de partis, de confessions, d autres formes d organisation, ou même de courants d idée émanant d autres sphères. Soit le cas du mouvement syndical : FO relevait de la vieille SFIO, tandis que la CGT était communiste et la CFDT deuxième gauche. De même encore, le mouvement mutualiste était socialo-communiste.

Ces liens étaient pour une part pratiques, puisqu ils généraient des phénomènes complexes de subordination et d instrumentalisation. Pour une autre part, ils étaient mythiques, puisqu aucun des acteurs du mouvement social ne pouvait se réduire simplement aux relations qu il entretenait avec les autres composantes. Mais l ensemble faisait sens : les relations symboliques éclairaient les politiques de chacun, et les relations établies permettaient des actions conjointes.

Aujourd hui, tous les jeux ont été rebattus, et chacun s est isolé des autres. Certes, ce phénomène s est construit sur la longue durée, et son histoire, faite de discontinuités, n est pas encore achevée. Des liens demeurent, et les orientations communes n ont pas totalement disparu. Mais qui pourrait soutenir aujourd hui que les prises d indépendance ne sont pas effectives, et que les composantes du mouvement social ne se sont pas éloignées les

unes des autres ?

Apprécions ce phénomène à sa juste mesure. D'un côté, il est le résultat des difficiles combats qu'ont mené les différentes organisations (et qui caractérisent notre pays dans sa « radicalité ») pour conquérir leur indépendance et leur autonomie, et s'affranchir des sujétions instrumentalisantes. Il ouvre pour chacun des opportunités nouvelles, en lui permettant de jouer « sa carte ». Mais d'un autre côté, il présente l'énorme inconvénient de laisser chacun seul, isolé, privé de tout lien avec l'histoire du mouvement social et avec ses autres composantes, et fait place à une indifférence et à une opacité générales.

Cette situation est inédite : il n'est rien de tel, à ce degré de « pureté » tout au moins, dans les pays scandinaves, en Allemagne, au Royaume-Uni, dans les pays méditerranéens, dans les pays de l'Est européen, ni même, à ma connaissance, sur les autres continents. Surtout, cette situation [3] nous confronte à l'imprévisible : va-t-elle conduire chaque organisation, structurée par une « hyper-spécialisation » grandissante, et plus globalement chaque champ du réel (politique, scientifique ou encore artistique) vers « le chacun pour soi » ? Ou bien va-t-elle conduire les différents acteurs du mouvement social à s'employer tenacement à nouer de nouvelles interdépendances, au cSur d'une époque qui les réclame tant ?

Dans ce dernier cas de figure, les indépendances historiquement construites seraient-elles alors le moyen même de créer un mouvement social vraiment articulé, s'entraïdant à partir de chacune de ses formes, de façon horizontale, dans le respect et l'égalité de principe de chacun et non plus de façon verticale, dans les cascades de soumissions et des instrumentalisation qui ont jalonné son histoire ? La situation française et son radicalisme relatif vis-à-vis d'autres expériences culturelles et organisationnelles, seraient alors des atouts originaux et précieux. Atouts qu'il s'agirait ainsi de faire partager, tout en se nourrissant des expériences très différentes, moins « séparatrices » des autres traditions. N'est-ce pas d'ailleurs le sens et l'intérêt de l'Union Européenne, et même des pratiques de co-développement et des balbutiantes tentatives de planétarisation des droits de l'homme ? Mais ici encore : à quelles conditions les tendances apparemment unificatrices, ou pour le moins fédératrices, de l'organisation européenne et internationale permettront-elles d'éviter les processus de séparation et de quêtes effrénées des intérêts particuliers ?

Nous n'avons sans doute guère le choix. Il n'y a pas de déterminisme naturel à la coopération et à la mutualisation, quelle que soit l'ampleur des défis. Les civilisations, et l'espèce humaine, sont mortelles. Seuls la coopération, la mutualisation des savoirs, des pratiques et le partage des paradigmes efficaces entre les différents champs du réel permettront de faire face, de la façon la plus économe et la plus humaniste, aux défis écologiques et anthropologiques auxquels l'humanité est et sera confrontée.

Mais les nouvelles opportunités, les possibilités renouvelées de retourner les hiérarchies et les dominances anciennes (parfois pluri-séculaires) risquent fort d'inciter chacun au « pour soi » plutôt qu'au « pour autrui », et ce avec d'autant moins de mauvaise conscience que les formes historiques du mouvement social n'ont pas toujours été très partageuses (c'est un euphémisme !) lorsqu'elles étaient en position dominante et légitime.

Le rôle particulier des partenaires sociaux

Les syndicats français ont bien compris que de nouvelles opportunités sont ouvertes, et semblent vouloir jouer leur carte à fond, au moment où l'État, de droite comme de gauche, a besoin d'interlocuteurs syndicaux beaucoup plus forts que ceux, exsangues, qui occupent actuellement la scène.

Rien n'est pourtant gagné. Les syndicats sont sans syndiqués, du fait en partie de la longue répression patronale soutenue par l'Etat, et ne doivent leur survie matérielle et symbolique qu'à des façades paritaires presque totalement artificielles aujourd'hui [4], dont le rôle essentiel est d'être de grands pourvoyeurs de places, de fonds financiers et de légitimités.

De ce point de vue, on peut bien penser que rien de sérieux en termes de luttes sociales ne bougera, à l'initiative des syndicats, tant que le nouveau « deal » avec l'État n'aura pas été pleinement stabilisé, notamment en termes de financement public et de critères de représentativité. Mais on ne peut pas encore prévoir les effets d'une telle réorganisation d'ensemble sur les relations intersyndicales : va-t-on assister à des rapprochements improbables et longtemps inimaginables, historiquement parlant (ainsi les rapprochements actuels entre l'UNSA et la CFE-CGC) ? Va-t-on assister au contraire, ou simultanément, à une nouvelle guerre de tous contre tous, étendue à l'ensemble du mouvement social puisque le syndicalisme français demeure encore fortement dépendant, pour son financement et le reclassement de ses cadres, des mouvements et des entreprises de l'économie sociale et solidaire (mutuelles d'assurance et de santé, coopératives et associations, pour ne rien dire des institutions de prévoyance et des assurances) ?

En tout état de cause, l'ordre symbolique très hiérarchisé du mouvement social et du modèle social français, avec sa pyramide autoritaire stricte (partis, syndicats, associations, mouvements et organisations/entreprises de l'économie sociale et solidaire) que la révolution antiautoritaire de mai 1968 n'a pas vraiment ébranlé, risque cette fois d'être touché. D'ailleurs, en termes de forces rassemblées, cette pyramide fonctionne déjà à front renversé : il y a incomparablement beaucoup plus d'adhérents et de moyens matériels dans les basses couches de la pyramide, dotées d'un capital politique faible, que dans ses hautes couches, qui gardent l'exclusivité de la parole d'intérêt général tout en étant singulièrement dépourvues d'adhérents et de moyens.

Un exemple parlant : la répétition des divorces entre le mouvement syndical et le mouvement mutualiste

A l'heure actuelle, les différents syndicats français, toutes confédérations comprises, privilégient les accords avec des institutions de retraites complémentaires et de prévoyance, au sein desquelles « la gouvernance paritaire » leur donne l'impression d'avoir beaucoup plus de poids propre et leur permet de disposer de moyens financiers et organisationnels. Ils n'établissent guère de partenariat avec le secteur mutualiste, où ils n'ont pas de représentation de qualité. Au pire, ils contractent même avec des compagnies d'assurance, de peur que le secteur mutualiste ne les concurrence dans leur rôle de représentation des salariés. Protégés par l'organisation paritaire, les syndicats tendent en définitive à se penser comme les seuls interlocuteurs légitimes des pouvoirs publics et des salariés, avec d'autant plus de facilités, d'ailleurs, que la présence des partis ouvriers à l'intérieur de l'entreprise, par nature plus idéologiques, a été bel et bien éradiquée.

La situation n'est pas nouvelle, et a ses explications historiques : pour demeurer, le mutualisme a dû privilégier la relation directe avec les directions d'entreprise et les représentants des employeurs dans l'entreprise ou la profession, de sorte que les malentendus et les aversions réciproques entre syndicalisme et mutualisme se sont multipliés. Pourtant, l'alliance entre ces deux formes du mouvement social serait une véritable bénédiction pour le devenir de la protection sociale en général, pour « la santé » dans et hors de l'entreprise, pour l'épanouissement des salariés et du reste de la population. Elle permettrait notamment une redéfinition claire de la place des comités d'entreprise, dont les objectifs sont indécis et les domaines d'intervention passablement imprécis (du sanitaire au social en passant par le culturel), alors même que leurs actions ont une incidence économique importante. Ici aussi, la règle est à l'émiettement et à la confusion, et génère des situations qui ne sont ni plus simples, ni plus agréables à affronter qu'un affrontement idéologique clair et net : chacun gère pour soi, sans savoir précisément d'où il agit, pourquoi et pour qui il agit, et sans pouvoir comprendre quelle est précisément sa place au sein de la cartographie

politique, économique, culturelle et sociale.

Ni le mouvement syndical ni le mouvement mutualiste n'ont la bonté et la rigueur méthodologique de se mettre à la place de l'autre pour en saisir la logique et se nourrir des savoirs qu'il a accumulés. Nul n'accepte de se décaler de soi-même pour accepter et faire fonctionner ce qui est juste dans la position jugée globalement inadaptée et/ou injuste de l'autre.

Par exemple, la grande scission qui a, de nouveau, traversé tout l'univers social et intellectuel de notre pays en 1995, lors du plan Juppé de réforme de la sécurité sociale, n'a toujours pas été comprise, ni même sérieusement étudiée. Deux camps se sont formés, sur la base des malentendus et des scissions antérieurs [5], ont mobilisé toutes les formes d'organisation du champ intellectuel et du mouvement social, y compris les professionnels de santé, et se sont réparties d'un côté et de l'autre de la ligne : soutien ou rejet de ce plan. Aucun des deux camps n'a jamais pu ou voulu tenter de saisir ce qui était correct, novateur dans la position de l'autre, et tous deux se sont laissés aller à des « voies de faits » et à des processus d'iconisation des leaders-emblèmes du mouvement (soit la polarisation Nicole Notat/ Bernard Thibaud).

Je le sais d'autant mieux que j'ai tenté, en tant que leader mutualiste de l'époque, directement intéressé à ce que les débats et les actions débouchent « victorieusement », de centrer les débats sur l'objet réel du conflit (la sécurité sociale, le système de santé et le prétendu État providence) et de susciter le respect mais aussi la connaissance fine des positions de chacun, l'échange réciproque des « vérités » portées par chaque camp. Mais ce fut peine perdue, cette fois encore, tant chaque « camp » voyait en l'autre l'exact opposé de sa position, et le soupçonnait d'adopter une posture principalement idéologique, moins soucieuse de répondre aux questions soulevées que de défendre une vision générale des rapports de chacun avec l'État [6].

Il faudrait, il faudra bien revenir en détail sur cette répartition à part quasi égale des « vérités ». Non pas pour imaginer ce que pourrait être une synthèse, mais pour enrichir le mouvement social, et pour éviter que les scènes de l'incompréhension et de l'antagonisme internes ne soient rejouées à chaque fois.

Face aux déliaisons individuelles et collectives, les vertus potentielles de la mutualisation

Face à l'hypertension créée par la mise en concurrence de tous contre tous, il faudra beaucoup de vertu et de sens stratégique à long terme, de la part des acteurs, pour que chacun voit plus loin que ses propres intérêts, se convainque que son propre sort est lié au sort de l'autre, et accepte d'élaborer des relations plus horizontales que verticales.

Aujourd'hui encore, chacun pense qu'il est nécessaire de dominer l'autre, de le disqualifier ou, au mieux, de collaborer à la marge. Les différentes galaxies du mouvement social risquent de s'éloigner encore à grande vitesse les unes des autres, obnubilées qu'elles sont par les impératifs de leur propre survie et par l'espoir de s'alimenter, bon an mal an, aux transformations morphologiques de « l'État providence » vers « l'État social actif ». Or, ce sont justement ces modifications, sous les effets puissants et entrecroisés de la révolution des âges, de la modification des risques [7] et du partage, qui devraient inciter le mouvement social à une relecture de son passé, à un examen partagé de son avenir, et le conduire à fonder un nouveau solidarisme, finement différencié mais non séparé, apte à la transformation sociale.

Les organisations du mouvement social doivent cesser de se refonder uniquement à partir d'elles-mêmes. Les savoirs dont disposent chacune d'entre elles ne sont ni illisibles, ni inutiles aux autres ! Seule la créativité

imprévisible, née de la rencontre et du débat, rend possible le dépassement des blocages, des apories et de la tendance à comprendre les moyens comme des fins. Seule la créativité imprévisible permet d'écarter la tentation, propre à chaque organisation, de se replier sur elle-même lorsque l'émulation de ses membres tend à s'épuiser progressivement, lorsque ses moteurs internes tendent vers l'entropie.

Il n'est pas vrai que l'étincelle originaire (en l'occurrence l'énergie fossile qui aurait conduit chaque forme du mouvement social français à se différencier pour devenir peu à peu indifférente aux autres) était et est irréversible et infinie. Il faut refuser l'idée d'une linéarité implacable de la distanciation et de l'aveuglement réciproques, d'une histoire déjà écrite, fatale et désespérante. Bien des moments concrets, bien des bifurcations non déterminées ont parfois permis et peuvent à nouveau permettre de réduire ou d'inverser ce « chacun pour soi », ce gâchis des expériences menées par d'autres, de ces autres façons de s'émanciper, de coopérer, de modifier les trajectoires individuelles et collectives.

Prétendre cela n'est pas faire preuve d'un optimisme de principe. C'est même se heurter, de façon un peu désespérée, à l'évidence de l'amère répétition des « occasions » manquées. Du passé ne faisons pas table rase : étudions notre histoire, et comprenons nos erreurs, pour mieux voir aujourd'hui la fascinante multiplicité des fenêtres qui s'ouvrent à nouveau, alors que l'horizon était diablement bouché. Soyons attentifs au presque rien qui permet parfois, et qui a souvent permis, dans l'histoire, l'ouverture en commun de chemins inexplorés.

L'expérimentation, l'expérience, le « déjà-là » n'ont pas l'audience qu'appelle une société de connaissance

Ma propre expérience de syndicaliste, puis de dirigeant national de l'une des plus actives et créatives fédérations mutualistes de la période contemporaine, passé par quasiment toutes les formes nationales et européennes d'organisations et d'institutions depuis 1967 (dates des ordonnances gaullistes de réforme de la sécurité sociale) me permet de l'attester : sur le long terme comme lors de moments critiques, les façons de faire des acteurs sociaux individuels et collectifs peuvent permettre de se désengluier de toutes les déterminations causales. Chaque fois du neuf, de l'inventé est possible, qu'aucune antériorité ne peut expliquer ni épuiser. De fait, des innovations de longue portée, des expériences d'émancipation durablement réussies, que l'on retrouvera peut-être comme « solutions » un siècle plus tard, parsèment l'histoire sociale et culturelle.

Ainsi, par exemple, le dossier médical portable, incluant les facteurs de coûts et de risques les plus probables à l'échelle collective et individuelle, et argumentant une politique de santé et une organisation sanitaire réellement neuves, préventives et prédictives, a été déployé et accepté par tous les acteurs, à une échelle potentiellement généralisable (tout autre chose qu'une simple expérimentation de laboratoire), dès les années 1970 dans notre pays (et aurait sans aucun doute été définitivement mis en place si des logiques d'appareil ne l'avaient interdit [8]).

On peut en dire de même de la médecine d'équipe pluridisciplinaire insérée dans un mouvement social rassemblant, dans les années 60 du siècle dernier, plus de 80% de la population vivant sur un même territoire. Bien d'autres exemples existent dans bien d'autres champs : la pédagogie Freinet, la psychiatrie de secteur, le micro-crédit et d'autres expériences vécues et consignées dans des milliers de rapports démontrent que l'on sait, en France et dans le monde, éduquer autrement, soigner autrement, produire autrement, échanger et financer autrement, de façon plus humaine, plus économe, non seulement en préservant les environnements mais en enrichissant ceux-ci, en faisant de chacune et de chacun des acteurs responsables, quels que soient les handicaps de départ, innés ou acquis.

Les fenêtres pour retrouver ce qui a été manqué ou oublié par manque d'audace d'un dirigeant ou d'une

organisation, par ignorance, incompetence ou volonté farouche de ne pas mutualiser les savoirs déjà disponibles, par volonté de préserver « sa » place, « son » pré carré, ces fenêtres, sans cesse, s'ouvrent à nouveau. Pour le meilleur comme pour le pire, la répétition est constante. Mais pour le meilleur, il nous faut être plus attentif que nous l'avons été jusqu'à ici aux expérimentations heureuses que le passé nous a transmis, afin d'élaborer une société de connaissance porteuse de solidarités.

Développer une culture de la réciprocité, de la rotation des rôles et des fonctions

Il est trop simple de faire de la victoire de Marx sur Proudhon l'explication décisive des évolutions d'ensemble du mouvement social français, et en particulier de la domination de la voie étatiste sur la voie d'une démocratie plurielle. Cette logique causale est en fait irrationnelle, et se heurte à la pluralité des possibles qui jaillit au cSurs des crises et des acmés successives. Chaque fois, le devenir se rejoue dans des situations toujours inédites où les rôles ne sont jamais distribués une fois pour toute à l'avance.

Ainsi, pour en revenir aux rapports entre le mutualisme et le syndicalisme en France, les scissions, répulsions, antagonismes entre des acteurs qui étaient, pour les principaux, presque tous syndicalistes de pratique et de formation, se sont répétés à de très nombreuses reprises, et non une fois et une fois pour toute. Certes, après 1848 et durant tout le Second Empire, les opérations de « notabilisation » et de désamorçage étatique des sociétés de secours mutuel, de répression et d'interdiction de leurs caisses de grève, du passage aux sociétés « approuvées » totalement contrôlées, institutionnellement et policièrement, ont conduit les prolétaires à se doter d'autres supports pour organiser leurs résistances et leur autonomisation, à rejeter la théorisation de leurs savoirs expérimentaux. Mais ce moment originel de distinction des territoires du syndicalisme et du mutualisme, de concurrence féroce pour le leadership sur le social et le sanitaire, au sein même de l'entreprise, s'est joué et se rejoue encore. Et ce, à toutes les étapes de la mise en place, très progressive en France, des retraites ouvrières et paysannes, des assurances sociales, de la sécurité sociale et de chacune de ses réformes. Or, nous voici de nouveau convoqués pour une de ces grandes métamorphoses, où le devenir de l'espèce est cette fois en jeu !

Le mouvement social est « multirécidiviste ». Jusqu'alors, il n'a guère utilisé les savoirs acquis permettant d'éviter les logiques de récidive et de briser les cercles vicieux. Le saura-t-il cette fois-ci ?

La difficulté pour le mouvement social est d'accepter que la question de son efficacité doive principalement se régler en son sein. D'où sa tendance continue à externaliser sans cesse la question. D'où également la propension de chaque organisation à positionner les autres organisations sur le large spectre des postures possibles, de la « radicalité » à la « realpolitik » et de la « pureté » à la « traîtrise ».

En période électorale politique majeure, lorsqu'il s'agit de redonner un semblant de cohérence à ces postures hétérogènes, de redonner au moins momentanément une certaine identité de valeurs au « camp » progressiste, le mouvement social parvient à s'unifier dans l'opposition au radicalement autre, au camp conservateur et réactionnaire. Mais ce réflexe conditionné tombe déjà en désuétude, et semble ainsi sonner le crépuscule du mouvement social, voire, pour certains, du socialisme.

Chacun est enclin alors à se centrer davantage encore sur lui-même, à rechercher en lui-même sa propre « refondation », alors qu'il conviendrait d'abord de s'ouvrir à l'autre. Cette dérive « autogestionnaire » de chaque organisation, refusant que l'autre (et ses propres adhérents, d'ailleurs !) se mêle de ses affaires « internes », explique largement les phénomènes de nécrose des différents types d'organisation et l'enfermement, la corporatisation des champs, l'ignorance crasse des uns et des autres lorsqu'il s'agit de s'aventurer au dehors de «

chez soi ». Le conservatisme du progressisme est un fait. Il est « fractal ». Il se déploie de la plus petite association, du local, au national et au global.

La situation des organisations du mouvement social évoque celle des autocraties, qui se développent même aux échelons pourtant présentés comme les plus accessibles aux citoyens. Ainsi les maires de France : le mandat local fonctionne pour la gloire individuelle. Je contrôle tout, je suis le « père » de chaque habitant de mon village, pour leur bonheur ou pour leur peine. Je suis, y compris au sens pénal du terme, le responsable de tout, la victime expiatoire de mon propre excès et de mon pouvoir impartagé. De même qu'il faudrait, en matière de représentation politique, promouvoir une culture de la réciprocité, privilégier la rotation des rôles et des fonctions, les organisations du mouvement social doivent aujourd'hui cesser de se positionner comme des instances plénipotentiaires, préservant leurs domaines de compétence comme autant de chasses privées.

Les protocoles conçus et à déployer de l'autonomisation solidaire

C'est pourtant un savoir acquis que l'aptitude de chaque personne humaine, à tous les âges de la vie, à être tour à tour dirigée et dirigeante, à maîtriser sa propre vie et à participer directement, de façon rotative, à la maîtrise des différents collectifs dans lesquels elle s'insère.

Cette compétence démocratique propre, qui ne s'oppose pas à la délégation de compétences (on ne peut pas et on ne veut pas s'occuper de tout à tout moment), est l'une des questions les plus vives de notre temps. Elle suppose un égal respect et l'égale reconnaissance de chaque personne, quels que soient son âge et ses conditions d'existence, ainsi qu'une méthodologie de la rotation des rôles et des fonctions. Ni la période dite « active » (quand elle n'est pas dite « saine ») de la vie sociale, ni les organisations et les collectifs représentant cette période ne doivent occuper, eux et eux seuls, la position centrale. Et il ne saurait être question de « deuxième chance » en la matière : plutôt que de faire comme si la personne exclue de sa fonction productive et de la reconnaissance qui s'y attache devait être malgré tout considérée, promouvons plutôt les compétences inexploitées tout au long de la vie.

Plus largement, cessons de dénier a priori la capacité des personnes et des organisations à s'impliquer et à prendre des responsabilités, au motif que les places sont déjà prises, que les hiérarchies sont déjà instituées, que les domaines de compétence sont réservés et qu'il ne saurait s'agir de redéfinir et de partager les pouvoirs, d'assurer la rotation des responsabilités.

Celles et ceux qui dirigent ont beau jeu d'affirmer, sans trop de vergogne, que personne d'autre ne veut s'impliquer et qu'ils sont bien obligés de se sacrifier pour le bien commun (et de légitimer ainsi leurs gratifications symboliques et matérielles !). *Il est connu que chacune et chacun d'entre nous s'exclut de ce dont on l'exclut.* Il est connu que si les circonstances ou le hasard s'y prêtent, que si les conditions sont réunies pour le permettre, chacune et chacun peut être un aussi bon ou un aussi mauvais dirigeant que celui qui semble avoir un privilège de nature (ou un don venu on ne sait d'où) à diriger, à dominer, à cumuler les mandats, les postes et les pouvoirs.

La question est d'autant plus importante pour le mouvement social qu'il est le lieu principal où de telles mobilités se développent. Aujourd'hui encore, il permet à des personnes dont le capital scolaire ou universitaire est faible d'accéder à des fonctions et souvent à des rémunérations inespérées au regard des chemins que leurs origines sociales les prédisposaient à suivre. Ceux qui occupent les postes et les fonctions élevées au sein du mouvement social le savent bien, même si, comme partout, ils s'illusionnent sur eux-mêmes, s'efforcent autant qu'ailleurs de conserver leur position le plus longtemps possible, et utilisent une bonne partie de leur énergie à s'opposer à l'arrivée de nouveaux entrants.

La classe dominante n'est pas seulement, au sens classique, la classe qui domine la société de classes. Elle aussi celle qui occupe les places et les positions hiérarchiques dominantes au sein de l'espace social que constitue le mouvement social. C'est pourquoi toutes les institutions, de droite comme de gauche, souffrent aujourd'hui d'une défiance généralisée. C'est pourquoi les fameux corps intermédiaires sont aujourd'hui affaiblis, et responsables de leur propre affaiblissement. La dénonciation simpliste du « populisme » de telles affirmations, du « remake » éculé de l'opposition entre institutions légitimes et organisations du commun, entre élites et gens, n'y changera rien.

Pluraliser les hypothèses

La question d'un nouvel imaginaire démocratique doit être posée à nouveau frais. Le bien général ne peut plus être confisqué par l'Etat, ou secondairement par telle ou telle organisation, a priori légitime, au nom d'un combat ou d'une aptitude supposée à transcender les intérêts particuliers. L'importance croissante des interdépendances, la nécessité d'éviter les catastrophes (irréalisable, sauf à prendre conscience de ces interdépendances), le devoir de permettre à chacun d'exercer des responsabilités l'exigent. Nos vies et l'avenir du vivant en dépendent !

La question du singulier ne peut plus, non plus, être esquivée. Sous couvert d'une chasse à l'individualisme contemporain, nombreux sont ceux qui disqualifient l'aptitude de chaque personne et de chaque organisation à proposer sa vision du réel. Pourtant, c'est bien de l'échange des points de vue, c'est-à-dire des vues d'un certain point, que procède la vie collective et sa capacité de générer de nouvelles formes d'organisations et d'institutions. Au-delà des phénomènes de la démocratie directe, de la démocratie participative, ou encore de la démocratie d'opinion, qui en tout état de cause existent et se développeront, il nous faut maintenant imaginer les dispositifs permettant aux différentes strates du réel de se dire, de dire le monde et de peser sur son cours.

Il est grand temps de mutualiser tous les savoirs disponibles mais non cumulés, non ordonnés, non partagés, afin de favoriser la participation de tous à la construction de l'intérêt général. A tous les âges de la vie, dans toutes les conditions sociales d'existence, chacun doit pouvoir faire part de sa situation singulière, à partir de ses savoirs propres, et permettre ainsi des métissages complexes, générateurs de collectifs et d'actions en commun. A défaut, chaque expérience réussie est condamnée à s'isoler, à s'étioler, à s'interdire de concurrencer et d'inverser l'imaginaire démocratique hérité et les formes de pouvoir dominantes. Il faut faire fructifier la masse des expériences réussies, qu'elles soient relatives aux nouvelles formes de conduites démocratiques (conférences de consensus, conférences citoyennes&) ou issues de champs spécifiques mais à hautes valeurs heuristique et sociétale. Il faut pour cela utiliser les nouvelles technologies de l'information, profiter de leur diffusion rapide dans la quasi-totalité des lieux et des groupes sociaux : il faut *modéliser les conditions d'apparition et de développement des innovations susceptibles de modifier l'économie et l'efficacité d'ensemble des systèmes complexes*.

C'est à cet effort que nous pouvons aujourd'hui nous consacrer, en approfondissant les savoirs peu explicites de l'échange mutuel, en développant la capacité à créer de l'égalité dans l'inégalité, en subvertissant les hiérarchies acquises et figées grâce à la rotation des rôles et des fonctions. En cette époque de globalisation généralisée, nous ne pouvons plus nous priver des savoirs de chacune et de chacun d'entre nous : ne pas permettre la participation de chaque singularité, ne pas reconnaître la valeur de sa perception du réel, c'est désormais remettre en cause, de façon catastrophique, les cycles fondamentaux de la vie sur Terre.

Ce questionnement est-il possible au sein des organisations de l'économie sociale et solidaire ?

Dans l'abstrait et dans le concret de ses statuts et des normes, le mouvement social et solidaire a la capacité de participer activement à ces nouvelles orientations sociales et politiques. Il lui reste à accepter de s'appliquer à lui-même ses propres principes, et c'est bien ici que le bât blesse : *les organisations de l'économie sociale et solidaire voudront-elles et sauront-elles promouvoir ce questionnement ?*

Au sein du mouvement social, les problèmes de hiérarchisation, de non-coopération, de non-partage des pouvoirs et des savoirs ne sont pas le simple reflet des pressions et des concurrences des secteurs capitalistiques et étatiques. Depuis son origine, le mouvement social s'hybride avec ces deux secteurs, dans des porosités de tous ordres : il est donc vain de le présenter comme un secteur en soi, autonome, parfaitement distinct des autres secteurs qui auraient, eux aussi, des frontières bien définies. Le mouvement social est « fait social et culturel global », il fait partie de l'ensemble social, avec lequel il vit et interagit au quotidien. Ce n'est pas dans son identification séparée, ce n'est pas en se donnant une exceptionnalité de principe qu'il pourra se reconfigurer et acquérir une nouvelle homogénéité transformatrice : c'est en participant à l'ensemble social, et en s'efforçant de le modifier.

À l'heure actuelle, les légitimités sont redistribuées, au niveau national comme aux niveaux infra et supranationaux. L'État, les collectivités territoriales, les autorités européennes et internationales font leur marché entre les différents partenaires disponibles, et profitent de leurs déliations, de leurs atomisations et du chacun pour soi qui les caractérisent. Le projet est d'instituer de nouvelles formes de « gouvernance », émancipées des institutions démocratiques traditionnelles en désuétude. Mais pour aller où ? Ainsi, les partenaires sociaux classiques bénéficieront bientôt de nouvelles places à occuper, de nouveaux financements publics, d'aides publiques à la syndicalisation ou encore de nouvelles formes de subsidiarité. Par-là même, l'écart entre le syndicalisme et le reste du mouvement social va encore se creuser : les syndicats n'auront plus besoin du financement des structures de l'économie sociale et solidaire, et vont pouvoir poursuivre le processus historique de spécialisation, de séparation et finalement d'anomie dont souffre pourtant le mouvement social. Les structures de l'économie sociale veulent être reconnues comme des entreprises et des employeurs à part entière. « Entendu », leur répondront les syndicats, les prenant au pied de la lettre : « Employeurs sociaux, vous exploitez, notamment dans le secteur associatif, un salariat de jour en jour paupérisé, aliéné, précarisé, victime de déclassements, que vous soumettez à de techniques de gestion bien plus paternalistes et moralisantes que la moyenne des entreprises ». Ainsi, l'histoire plus ou moins solidariste du mouvement social, faite de liens multiples et du souci commun d'aller dans le même sens, aura vécu. Où des discussions et des négociations étaient encore possibles, ne restera plus que des logiques conflictuelles, sans aucun doute jusqu'au boutistes.

Ceci ne signifie pas que les autres familles du mouvement social n'auront pas elles aussi de nouvelles places, de nouveaux rôles à exercer et à construire.

Il est certain par exemple que dans le secteur de santé, la mutation de l'État providence offre de larges possibilités d'expansion à la Mutualité, puisqu'elle pourra et est même sommée de s'émanciper de la simple prise en charge des désengagements successifs de la sécurité sociale. Nul ne peut deviner a priori quel sens prendra cette réorganisation, même si l'on peut évidemment, comme c'est mon cas, craindre que les pressions étatiques et la tentation de mimer les assurances l'emportent. Mais le pire n'est jamais certain : encore une fois, il n'y a pas de déterminisme en soi. Des solutions humanistes, résolument préventives, se démarquant catégoriquement des pratiques assurantielles, sachant s'adapter aux mutations anthropologiques et écologiques de notre temps peuvent éclore !

Plus précisément encore : puisque la cogestion ou la simple complémentarité à la sécurité sociale est désormais terminée, puisque la subordination généralisée de la Mutualité n'existe plus, la Mutualité pourra peut-être se déterminer beaucoup plus librement qu'auparavant. Néanmoins, cette éventualité n'est pas la plus probable, tant la Mutualité s'est déshabituée à définir une stratégie propre. Étant donné le rôle ambigu et plastique que lui ont réservé l'État et ses partenaires sur la longue période, la stratégie du mouvement mutualiste a principalement été de ne pas définir de stratégie trop explicite, de façon à pouvoir se couler dans les stratégies dominantes. Que celles-ci soient

de droite ou de gauche [9]&

Espérons toutefois que la Mutualité saura saisir cette opportunité nouvelle pour se délivrer des grandes contraintes anciennes, et créer du neuf, à partir de ses finalités propres, de ses atouts présents et de ses expériences passées. Toutefois, elle ne pourra le faire sans cultiver tous les savoirs participatifs et démocratiques accumulés en son sein et dans les autres champs de l'activité sociale.

Plus largement, il est évident que le mouvement social ne pourra pas se contenter de viser un retour illusoire à la situation antérieure, et ce d'autant plus qu'elle a conduit à son atomisation et à son anomie. La résistance individuelle de chaque organisation ou de chaque famille d'organisation en face-à-face direct avec le Prince ne fera pas le poids, sous la forme de la négociation étatique comme sous celle du mécénat. Quelles que soient les valeurs d'intérêt général que chacun prétend porter au nom de tous (« la » Recherche, « la » Santé publique, « la » Justice sociale, « la » Culture, « les » Droits de l'Homme, « l' » Éducation nationale...), nul ne pourra agir efficacement de façon isolée. Les tentatives éparses d'appeler au grand public pour sauver l'un ou l'autre de ces secteurs ne débouchent que sur la spectacularisation de leur isolement et de l'isolement des professionnels qui y travaillent. De nouvelles hybridations, de nouvelles coopérations, de nouvelles associations, de nouvelles mutualisations entre les différents champs sont à la fois nécessaires et possibles, dans une esthétique du social s'émancipant de sa figure traditionnelle, désormais à bout de souffle.

Certes, la redistribution des légitimités, des rôles, des contours et des positions, des hiérarchies, des monopoles d'interventions et de représentativités hérités génère un formidable stress sociétal. Mais elle ouvre aussi la possibilité d'innover et de remettre en cause les situations de rente matérielle et symbolique. Surtout, elle met un terme à l'illusion de pouvoir s'en sortir à partir de son seul quant-à-soi.

Daniel Le Scornet le 1er Mai 2008.

[1] Daniel Le Scornet a été délégué syndical CGT d'une entreprise de la chimie (fin des années 1960 - début des années 1970), administrateur d'une Caisse primaire d'assurance maladie (début des années 1970), secrétaire général d'une Union départementale mutualiste (Alpes de Haute-Provence), secrétaire général de la Fédération des Mutuelles de Travailleurs (années 1980), puis président national de la Fédération des Mutuelles de France (années 1990), membre de section du Conseil Économique et social français, membre du Comité Économique et Social Européen (2002-2006). Il est actuellement administrateur du Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Economie Sociale.

[2] Que l'on pense aux « Don Quichotte », dans le secteur du logement social

[3] Qui prouve, au passage, le caractère vain d'une espérance, toujours fantasmée, en une sociale démocratie ou en un travaillisme « à la française ».

[4] Que l'on pense aux organismes de protection sociale obligatoire, sécurité sociale ou retraites complémentaires, ou encore aux organismes de la formation professionnelle.

[5] Le conflit s'est encore répété, plus récemment, à l'occasion de la réforme du système des retraites et du rejet par référendum de la Constitution européenne.

[6] Ainsi, tandis que le camp symbolisé par la CFDT et sa leader d'alors ont considéré que le plan Juppé permettait de réfléchir et d'agir sur la dynamique propre de la sécurité sociale, de ne plus penser celle-ci comme un sous-produit quasi mécanique des autres sphères de l'économie, le camp opposé (dont j'ai fait partie), rétif à cette autonomie relative, a eu beau jeu de dénoncer l'étatisation supplémentaire et la liquidation systématique de la démocratie sociale. Au final, chaque camp s'est révélé dans l'incapacité d'utiliser ce qui il y avait de juste dans la position « injuste » que l'autre défendait.

[7] Il n'est qu'à penser à l'évolution des risques « santé » et « retraite ».

[8] Il a en effet tenu à quelques acteurs, à Maurice Derlin, à Gilles Johannet, pour des motifs de « pur » appareil, de concurrence entre

organisations du mouvement social, de non-coopération d'égaux à égaux en son sein que cette expérience gagnante ne soit pas généralisée. Et il va falloir encore une vingtaine d'années maintenant pour aboutir à un résultat approchant ! Soixante ans d'écart, non pas par le fait d'impasses technologiques, mais à partir de conceptions non coopératives au sein même du mouvement social (NDLR : Maurice Derlin était alors le Président, issu de Force Ouvrière, de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés alors que Gilles Johannet, proche de Pierre Mauroy, en était le Directeur Général, ce qu'il a été ensuite auprès de Jean-Marie Spaeth, lorsque celui-ci, issu de la CFDT, en est devenu à son tour le Président).

[9] D'un certain point de vue, cette position de dominé, ou encore de soumission volontaire, a eu ses avantages, puisque dans un système relativement stable le dominé peut parfois tenir, à son tour, le rôle de dominant.